

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER

Un an. . . 12 fr.

Les ANNONCES
se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Le bruit avait couru ces jours derniers que les princes d'Orléans venaient de débarquer à Boulogne, à la tête de trois domestiques armés jusqu'aux dents.

Cette nouvelle qui heureusement a été démentie presque aussitôt, n'en a pas moins causé aux Tuileries une impression profonde qui peut-être n'est pas étrangère à la recrudescence de goutte de l'empereur, et on assure que le général Lebeuf a fait renforcer les garnisons et envoyé du canon dans les villes du Nord.

Il paraît en effet que les princes d'Orléans constituent un danger sérieux pour la dynastie napoléonienne qui ne se croit pas assez solidement assise sur les sept millions trois cent mille oui que vous savez résister à l'invasion de la famille de Louis-Philippe; et il est bien certain que la pétition des exilés de Twickenham va être rejetée par le Corps-Législatif avec tous les honneurs dus au rang des princes d'Orléans, dont le seul crime est d'avoir occupé aujourd'hui Napoléon III.

En vain le comte de Paris peut-il dire: « Mais ce n'est pas ma faute! »

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? Semblable au loup de la fable, le gouvernement impérial lui répond:

Si ce n'est toi, c'est donc ton père,
Ou bien quelqu'un des siens —

et il verrouille sa porte, — par la raison du plus fort, qui est la meilleure comme chacun sait.

Je ne jurerais pas du reste que les d'Orléans ne fissent absolument la même chose vis-à-vis des Bonaparte, l'ayant fait déjà vis-à-vis des Bourbons de la branche aînée. Seulement, ceci démontre une fois de plus la profonde immoralité du système monarchique héréditaire qui ne peut subsister qu'à la condition de violer les lois les plus élémentaires de justice et d'équité.

Certes, je ne m'apitoie pas outre mesure sur la situation des princes d'Orléans, qui rentre dans la catégorie de « ces grandes infortunes » communes aux princes dépossédés, dont le spectacle nous tire difficilement des larmes. — En dehors en effet de la peine d'exil dont nous ne contestons pas l'amertume, ces messieurs ne manquent généralement de rien. — Ils ont palais, chiens, chevaux, équipages, bonnes livrées de rente, domestique nombreux, armes de luxe, galerie de tableaux, collections de bronzes; ils fréquentent les spectacles, l'hiver, aux premières places bien entendu, et l'été courent les villes d'eaux et les bains de mer, descendant aux meil-

leurs hôtels et prenant les chambres du devant; de plus on les appelle Monseigneurs.

Tout cela, vous le voyez, n'a rien de désolant, et je préfère garder ma pitié pour les misérables, exilés ou non, qui habitent des taudis et gagnent trente-huit sous par jour pour nourrir une femme et quatre ou cinq enfants: ces petites infortunes nous paraissent plus dignes d'intérêt et de commisération que les grandes.

Il n'empêche, qu'interdire aux princes d'Orléans, Français de naissance, Français de famille, Français de goût, Français de cœur et d'esprit, dit-on, interdire à ces princes l'accès du territoire français qui est ouvert aux Chinois comme aux Groenlandais; leur défendre de mettre le pied sur le sol du département du Pas-de-Calais, sous peine de gendarmerie — constitue une mesure parfaitement injuste, parfaitement inique, dont l'injustice et l'iniquité, nous le répétons, retombent tout entières sur le système monarchique héréditaire.

Tant qu'il y aura aux Tuileries un monsieur qui soit par la grâce de Dieu invinciblement muette, soit par la volonté nationale essentiellement changeante, se prétendra un droit acquis et irrévocable à se perpétuer lui, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière petits enfants, etc., dans le poste avantageux qu'il occupe, — ce monsieur ne consentira jamais, jamais à laisser s'établir à ses côtés une concur-

rence, une maison rivale, une boutique tenant les mêmes articles.

Les d'Orléans sont rejetés hors de France par le second empire, parce qu'ils « travaillent dans la monarchie, » parce qu'ils « font dans la royauté, » c'est là le véritable motif de l'ostracisme qui les frappe, et ils ne s'en relèveront que le jour où ils seront assez puissants pour prendre de force ce qu'on leur refuse de bonne grâce, ou assez faibles pour n'inspirer aucune crainte au souverain du moment.

C'est ce qu'on appelle la « raison d'Etat, » autrement dit raison de rester sur le trône pour celui qui y est; raison admirable, commode, agréable, facile à pratiquer, raison à nulle autre pareille pour se débarrasser vite et tôt des gens qui vous incommode et des choses qui vous gênent.

Fouillez un peu dans l'histoire et vous trouverez cette bonne raison d'Etat en marge de tous les massacres, de toutes les proscriptions, de toutes les déportations, de tous les banissements.

Evoquez les malheureux qui ont croupi dans les oubliettes de la Bastille en vertu d'une lettre de cachet: raison d'Etat; — les princes qu'on a exécutés sommairement dans les fossés d'un fort: raison d'Etat; — les milliers de pauvres diables qui sont allés mourir du choléra à Lambessa, ou de la fièvre jaune à Cayenne: raison d'Etat, encore raison d'Etat, toujours raison d'Etat!

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Economie domestique.

Jeannette. — Eh bien, ami Jean, que voilà longtemps que nous n'avons causé un brin!

Jean. — C'est vrai, Jeannette; mais depuis quelques mois j'ai eu tant d'affaires, que ça ne laissait guère de place pour bavarder.

Jeannette. — Oui, je sais bien; aussi je profite de ce que te voilà un peu malade, obligé de garder la chambre, pour te demander où nous en sommes, pour savoir ce qui est sorti de bon de tous ces changements. — D'abord es-tu content de ce premier valet que tu as pris pour remplacer l'autre...

Jean. — Content? certainement j'en suis content, Jeannette, puisqu'il fait tout ce que je veux.

Jeannette. — Eh bien, moi je te dirai qu'il ne me plaît guère ce grand Blaise.

Jean. — Vraiment, Jeannette, et pourquoi donc? Est-ce qu'il t'aurait manqué? est-ce qu'il aurait oublié de te lever son chapeau?

Jeannette. — Oh! que non pas! il sait assez au contraire être doux et coulant quand il faut....

Jean. — Seulement, vois-tu, avec son air de maître d'école, ses grands bras, sa lévite, ses lunettes qui ne sont jamais d'aplomb, il m'agace rien qu'à le regarder.

Jeannette. — C'est que Blaise est un savant, il a étudié pour être prêtre....

Jean. — Pour être Jésuite, je ne dis pas.

Jeannette. — Il sait un peu de latin.

Jean. — Ah! il le fait assez sonner, car il ne peut pas vous dire quatre paroles sans remâcher quelque citation....

Jean. — Et puis il parle tout-à-fait bien, avec de beaux gestes!

Jeannette. — Dommage qu'il ne travaille pas de même....

Jean. — Alors tu lui en veux donc bien, Jean-

nette, à ce pauvre Blaise?

Jeannette. — Moi lui en vouloir, ah! non par ma fine! mais, comme je te le disais, il me déplaît depuis le haut jusqu'en bas.... Quand ce ne serait que la façon dont il est entré à la ferme; est-ce que tu la trouves bonne et d'exemple à suivre?

Jean. — Mon Dieu, c'est qu'il a trouvé chez nous....

Jeannette. — Un plus gros gage que chez son ancien maître, certainement: ce qui déjà n'est pas si louable de le quitter pour quelques écus, surtout quand on pense tout ce que ce maître avait fait pour lui; qu'il l'avait recueilli et élevé à un âge où il n'était encore bon à rien....

Jean. — Possible; mais il faut bien penser, Jeannette, qu'il y a peu de gens qui résistent aux gros gages: les hommes ne sont pas des anges, et Blaise a fait....

Jeannette. — Comme les autres, admettons. — Mais est-ce qu'il avait besoin une fois entré chez nous, de dire pis que pendre de son ancien patron, de ne plus le saluer quand il le rencontre, et de le regarder comme un chien. — Est-ce que ça ne fait pas mal au cœur de voir ça?

Jean. — Tu comprends, Jeannette, Blaise le fait par dévouement pour moi, parce qu'il sait que nous sommes en grande difficulté avec le voisin, qui voudrait prendre la ferme à ma place, alors il le traite de haut en bas, comme un ramoneur.

Jeannette. — Il y a un petit malheur à ce dévouement, c'est qu'avant de venir ici, Blaise te traitait de la même façon, répandant sur ton compte, sur tes affaires les bruits les plus fâcheux; tu ne t'en souviens pas, voyons?

Jean. — Oui, oui, en effet.

Jeannette. — Eh ben alors, il faut que tu aies eu de la bonté ou de la bêtise de reste, de l'embaucher, car si jamais il t'arrivait malheur....

Jean. — Hein! malheur, que dis-tu là?

Jeannette. — Je dis là une chose dont personne n'est excepté, sinon le bon Dieu; — s'il t'arrivait malheur, tu verrais ce dévouement tourner comme

du mauvais lait.

Jean. — Bah, bah, tu exagères, Jeannette, Blaise est rempli de bonnes intentions, et il suffit de l'entendre parler pour voir qu'il ne songe qu'à bien faire.

Jeannette. — En effet, il parle beaucoup, mais il ne fait guère; car enfin, depuis qu'il est là, lui qui devait tout changer, tout bonifier, tout améliorer; lui qui devait faire de la ferme un vrai pays de Cocagne, depuis qu'il est là, est-ce que vraiment ça marche beaucoup mieux tes affaires, est-ce que la besogne avance davantage?

Jean. — Mais, dame....

Jeannette. — Est-ce que nous devons moins d'argent?

Jean. — Pour ça non, mais tu comprends, il n'a pas eu le temps encore....

Jeannette. — Est-ce que nous faisons plus d'économies?

Jean. — Je crois que Blaise cherche le moyen d'en faire, seulement ça ne se trouve pas si vite.

Jeannette. — Il n'a pas seulement pensé à nous débarrasser d'un de nos chiens de garde qui est une dépense inutile.

Jean. — Ah oui, attends que je lui laisse faire des choses pareilles!

Jeannette. — Est-ce que le bétail est mieux soigné? Nos moutons, nos brebis, nos chèvres, nos vaches sont-ils mieux tenus, mieux nourris? — Il me semble qu'on les laisse toujours bien fermés à l'étable sous double verrou. Pourtant ces animaux, ça a besoin du grand air, ça a besoin de courir librement à travers champs.

Jean. — Merci bien! Plus souvent qu'on les lâcherait comme ça à la bade. Blaise qui est un finaud, a imaginé d'ouvrir de temps en temps les fenêtres de l'écurie pour leur faire croire qu'ils sont dehors.

Jeannette. — Est-ce que nous vivons en meilleure intelligence avec nos voisins? J'ai entendu parler l'autre jour d'un droit de passage qui aurait pu nous amener un procès avec le gros Fritz.

Jean. — Non, non; la chose est terminée à l'amiable. C'est moi qui ai cédé....

Jeannette. — Je trouve que tu cèdes bien sou-

vent, ami Jean, avec ce gas là.... enfin!.... Mais n'avons-nous pas par la faute de Blaise, des difficultés avec M. le Curé?

Jean. — Ah! c'est le curé qui a commencé!

Jeannette. — Finalement, mon pauvre Jean, j'ai beau chercher, et je ne trouve rien, absolument rien de bon, rien de meilleur, depuis que tu as pris le grand Blaise....

Jean. — A ce compte tu aurais préféré que je garde l'autre. Pourtant Dieu sait, Jeannette, si tu trouvais de défauts à ce maître-valet, si tu m'as tourmenté pour le quitter....

Jeannette. — Pardine, mais quitter celui-ci pour en prendre un aussi mauvais, sinon pire, ça ne vaut guère la peine.

Jean. — Alors à ton goût, il faudrait encore changer Blaise....

Jeannette. — Je crois bien, et au plus tôt; Blaise déplaît à tout le monde avec ses airs de côté et ses manières de pédanterie.

Jean. — Seulement je t'avouerais une chose, Jeannette, c'est que je ne trouve personne....

Jeannette. — En effet, quoique la place soit bonne, il y a peu de gens qui se soucient de se mettre dans le pétrin....

Jean. — Pétrin! Comment, Jeannette!

Jeannette. — Nete fâche pas, Jean: entre nous tu comprends, on peut appeler les choses par leur nom... il y a bien ce gros gas de Picardie, qui cherche une place, dit-on.

Jean. — Oui, mais ce n'est pas sûr, et puis il faut laisser finir la saison de Blaise. nous verrons après....

Jeannette. — Après, ami Jean, c'est souvent trop tard, surtout quand on se fait vieux.

Jean. — Vieux, vieux, Jeannette, qu'est-ce à dire? Jamais je n'ai été plus robuste; je me porte à merveille.

Jeannette. — Sans doute; mais vois-tu, Jean, on ne s'aperçoit pas de cela: les forces s'en vont peu à peu, la santé se perd... goutte à goutte, et... tiens ami Jean, voilà ta tisane.

L. LECLAIR.

Après de semblables exploits, après de pareilles besognes, n'est-ce pas une vètille, une bagatelle, une misère pour la « raison d'Etat » que d'empêcher la rentrée du comte de Paris et de ses oncles ?

Allons résignez vous, Messieurs d'Orléans, résignez vous à subir cette raison d'Etat qui est la loi de toutes les monarchies, jusqu'à ce que vous soyez vous mêmes en puissance de vous en servir, — à moins qu'il n'arrive un jour où l'on comprendra que la dignité humaine ne comporte ni rois ni empereurs ; qu'aucun homme ne peut s'arroger le droit de gouverner ses semblables et de les faire gouverner par ses descendants moyennant un appointement annuel et héréditaire qui varie entre vingt et quarante millions ; à moins qu'il n'arrive un jour où le pouvoir ne sera qu'une délégation essentiellement limitée et temporaire, accordée par ses concitoyens à l'homme qu'ils jugeront le plus digne, le plus capable de diriger leurs affaires et leurs intérêts communs.

Alors on pourra mettre au panier la raison d'Etat, car le citoyen appelé pour quatre ou cinq ans à gérer son pays, se souciera médiocrement des contribuables et des concurrents, car : morte la bête, mort le venin.

En attendant les princes d'Orléans attendent une belle occasion de faire, d'après le mot des études sur la solidité des conventions et des dévouements politiques.

Ils verront ce que valent les amitiés et les serments des polis messieurs qui jadis faisaient la bouche en cœur, courbaient les jarrets, arrondissaient l'échine devant eux et mangeaient à leur râtelier.

Ils verront abandonner lâchement leur cause, s'éloigner d'eux honteusement, comme les corbeaux d'une carcasse où il n'y a plus rien à ronger.

Ils verront le *Journal des Débats*, cet ancien client de la liste civile de Louis Philippe, ergoter pitoyablement autour de leur pétition, trâcher et remâcher quelques arguments de politique doctrinaire, sur une question que la reconnaissance de la poche devrait rendre pour lui si claire, si nette et si simple à résoudre.

Ils verront l'austère Guizot rentrer sous son parapluie et tourner le dos aux fils de son ancien patron, qui n'auraient pas pu nommer M. Guizot jeune sous-directeur des cultes réformés.

Ils verront le petit Thiers, cet homme à lunettes de la monarchie de Juillet, demeurer coi à son banc de député et ne pas trouver un mot en faveur des enfants de Louis Philippe qui lui prodigua les dignités, les appointements et les portefeuilles.

Ils verront tout cela, et ils pourront dire avec le poète dont ils habitent depuis vingt ans la patrie :

Triste, oh ! triste en vérité !

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— Il est à peu près certain que d'ici à peu de temps, la sécheresse finira et que nous aurons la pluie.

S. M. Napoléon III a déjà senti une goutte.

— Un autre indice de pluie, ce sont les tiraillements qu'on reconnaît entre les membres du cabinet : MM. Cheyandier et Grammont seraient sur le point de se retirer.

Donc il y a des nuages dans les sphères élevées.

— Le gouvernement a accordé le droit de

pâturage dans les forêts de l'Etat et de la couronne, ce qui a fait un sensible plaisir aux campagnards.

Ils sont heureux qu'on les envoie faire paître.

— Nos sénateurs se montrent de jour en jour plus furieux contre le ministère. Quand le garde des sceaux parle au Luxembourg, c'est à qui feindra de ne pas l'entendre.

C'est ce qu'on appelle une sourde opposition.

— L'ami Duvernois cherche des capitaux pour fonder un nouveau journal, *la Monarchie*.

Est-ce que le besoin se fait vraiment sentir d'une monarchie de plus ?

MAUVAISES NOUVELLES



La loi sur les maires a été votée à une grande majorité. Comme par le passé, ces officiers municipaux seront nommés par le Gouvernement.

De cette façon l'autorité ayant les maires dans la main, prendra toujours un pied dans les élections.

— MM. Descours et Mangini n'ont pas pris part au vote à propos de la loi ci-dessus. Ces honorables représentants avaient demandé un congé en face d'une discussion aussi importante.

Il semble pourtant que dans de semblables occasions, ce n'est guère le cas d'avoir des moments d'absence.

— Quant au député de Villefranche et de Beaujeu, il a suivi la majorité.

Il est fâcheux qu'il soit, dans une question aussi grave, resté en bon *Terme* avec la droite.

— Cette bonne ville de Paris va s'offrir un petit emprunt de 690 millions pour combler les trous creusés par son ancien préfet.

Pensé-toi, Haussmann, on emprunte sans toi !

— Il paraît que les bouchers gagnent en ce moment beaucoup d'argent au détriment des consommateurs.

Parbleu, en achetant des éleveurs toutes les vaches que ceux-ci ne peuvent nourrir, il n'est pas étonnant que les bouchers fassent leur beurre.

FAUSSES NOUVELLES



— M. de Tillancourt s'étonnait dernièrement qu'avec le ministère actuel, on put manquer d'eau en France. — Puisqu'il est si *terne*, notre cabinet !

— Isabelle III, ayant donné sa démission compte faire accepter son fils comme roi d'Espagne, et lui créer des partisans à force d'argent et de faveurs.

Un illustre personnage transpyrénéen aurait dit à ce sujet : si Isabelle veut que son fils règne, il faut qu'elle *force* !

— On nous assure qu'à cause de la cherté des fourrages, l'empereur se voit dans la nécessité de vendre tous ses chevaux et de les remplacer par des vélocipèdes.

Une souscription publique s'organisera en France, pour venir en aide à notre souverain.

— Au dernier moment, nous apprenons que Napoléon III prenant en considération la demande des princes d'Orléans, va leur proposer de partager avec lui la table, le logement et la liste civile.

DEFILÉ DE LA SEMAINE



Encore le gendarme et M. de Palikao, encore M. de Palikao et le gendarme.

Notre confrère le *Salut Public* a pu obtenir par voie indirecte quelques renseignements assez précis sur cette petite affaire à propos de laquelle l'administration militaire n'a pas daigné donner le moindre éclaircissement au public : songez donc, des pékins !

Il paraît que la punition infligée au gendarme n'est pas de quinze jours, mais de quatre jours seulement de prison, aux quels il faut ajouter la perte d'un de ses galons.

Quant à la véritable cause de cette mesure rigoureuse, elle serait celle-ci d'après la version de l'autorité militaire.

Le gendarme aurait répondu au valet de pied lui présentant la carte de circulation de son maître : « Je me f... de votre carte, je ne connais que ma consigne. »

Puis il aurait ajouté en s'adressant à la foule qui l'applaudissait : « Soyez tranquilles, la voiture ne passera pas, qui que ce soit qu'elle contienne. »

Les *superieurs* ont vu dans cette attitude du gendarme le désir de se créer une popularité aux dépens de son général en chef, et on a fourni le malheureux au bloc.

Il y a un point fâcheux dans tout cela, c'est que de tous les gens qui assistaient et de fort près à cette scène, pas un n'a entendu les paroles attribuées au gendarme, qui paraît il sont parvenues aux seules oreilles de M. de Palikao et de ses compagnons de route probablement.

Du reste il nous semble que toute la chose doit se résumer à ceci :

Le gendarme a-t-il violé la consigne, oui ou non ?

Savait-il que M. le comte de Palikao avait le droit de passer sans attendre, là où les simples mortels, ou le menu fretin du public était obligé de faire queue ?

S'il ne le savait pas, si la consigne ne stipulait pas cette exception, nous persistons à dire que le gendarme est blanc comme neige et qu'il peut revêtir une robe d'innocence.

Quant au reproche qu'on lui fait d'avoir voulu se créer une popularité malaisée aux dépens de son général, nous ne pensons pas que ce singulier délit existe dans le Code militaire ; et d'ailleurs il n'y avait là ni chef ni général, mais simplement M. Cousin Montauban, bourgeois, habillé en bourgeois, se rendant bourgeoisement aux courses.

Lorsqu'on laisse l'uniforme dans le placard, il faut y laisser également le prestige hiérarchique et l'autorité disciplinaire attachés à cet uniforme, et il serait bizarre qu'on pût jouir des prérogatives de son sabre sans traîner ce sabre après soi.

Malheureusement tout ce que nous disons là, nous le savons, ne servira de rien ou de pas grand chose ; le gendarme fera ses quatre jours de prison, il perdra son galon et ne sera probablement jamais sous lieutenant, ce dont il peut se consoler en pensant que M. de Palikao ne sera probablement jamais non plus maréchal de France.

Des gendarmes aux sergents de ville, il n'y a que l'épaisseur d'un baudrier.

Or nous sommes menacés d'une disette, d'une grève de sergents de ville.

Motifs : insuffisance de paiement.

Le sergent de ville, qui doit remplir certaines conditions, de taille, de tenue, de bonne conduite et d'intelligence... sournaire, le sergent de ville à Lyon, reçoit 900 francs par an, sur lesquels il lui faut payer une partie de son accoutrement et se nourrir lui et sa famille, car le sergent de ville ne fait pas vœu de virginité, le sergent de ville peut se marier.

Neuf cents francs pour tout cela, c'est assez maigre, comme bien vous pensez, et peut être cette modicité d'appointements est-elle la véritable cause de la mauvaise humeur et de la brutalité fréquentes de quelques uns de ces agents de la force publique, aussi bien que de leur goût prononcé pour le besogne facile et commode, à l'encontre du service désagréable et parfois périlleux. — Ils en donnent pour l'argent.

Nous nous sommes souvent plaints en effet, que les sergents de ville ne se trouvaient jamais, ou très-rarement du moins, aux endroits où le besoin de leur présence se serait fait le plus vivement sentir. — Les quartiers

éloignés, les rues mal famées sont généralement vides de la surveillance de ces braves citoyens, tandis qu'ils encombrant les grands théâtres, des cafés chantants, la foule du public constitue une sécurité pour les accidents véritablement sérieux.

Nous avons souvent regretté qu'ils ne fussent pas assés un zèle excessif contre les malfaiteurs de contre-marche, et une sévérité trop lâchée contre les rodeurs de rues et les barrières.

Que voulez vous, pour neuf cent francs par an, on ne tient pas à courir le risque de recevoir des mauvais coups ou de faire casser la tête : cela se comprend.

Il y a donc double vice, triple vice même dans l'organisation des sergents de ville.

1° Ils ne sont pas suffisamment rétribués pour remplir consciencieusement et efficacement le service qu'on est en droit d'exiger d'eux.

2° Ils ne sont pas assez nombreux pour l'étendue de l'agglomération lyonnaise.

3° Ils doivent être uniquement employés à la police urbaine, et non au service de telle ou telle administration où ils remplissent le rôle d'expéditionnaires, de garçons de bureau et même de commissaires.

Lorsque ces diverses réformes auront été opérées, peut-être pourra-t-on se promener avec plus de sécurité dans les rues de Lyon sans crainte de se voir demander la bourse ou la vie, en pleine place impériale, — comme cela est arrivé l'hiver dernier.

Pour faire suite à la guerre de Trévis, y a eu place l'éviste une rixe d'étudiants, médecine et ouvriers, à l'occasion d'une belle Hêlène quelconque.

L'avantage serait resté aux étudiants dans cette lutte à mains plates terminée par un saignement de nez et par l'arrivée du commissaire de police qui a mis sa main de la justice en un deux équilibres.

Nos renseignements ne nous permettent pas de dire de quel côté était le bon droit, mais quoique la chose se soit passée près de la brasserie du Rhin, nous nous sommes amusés que la question du St Gothard était complètement étrangère à l'événement.

Sans le rapport de l'avarice, des manières procédés et de la dureté envers les employés, une Compagnie a pris à tâche de se moquer à la hauteur de P. L. M. : c'est la Compagnie d'Orléans.

Cette Compagnie, l'une des plus grandes et des plus riches, vient de montrer quel est elle fait de la vie de ses subordonnés, et de quelle façon généreuse elle récompense dévouement.

Dernièrement, au milieu d'un orage effrayant, le chef de gare d'Etampes occupant une étendue assez importante de la voie envahie par les eaux, était détrempé ; par suite les rails avaient fléchi. Au même moment un express était attendu, et s'il n'était arrêté à la station voisine un accident épouvantable ne pouvait être évité.

A tout prix, il fallait donc télégraphier à cette station pour que l'express s'y arrêtât, mais on n'ignore pas combien, par les temps d'orages, la manipulation des appareils télégraphiques est dangereuse pour l'opérateur ; — il y va souvent de la vie.

Personne ne se souciait de braver le danger, ni les employés du télégraphe, ni le chef de gare, lorsqu'un brave aiguilleur, — un de ces modestes aiguilleurs qui gagnent 90 francs par mois pour faire le métier qu'on sait, — le nommé Bareiller, s'offrit à transmettre la dépêche.

A peine avait il achevé, qu'un effroyable coup de tonnerre retentit et Bareiller tomba foudroyé ! Mais la dépêche était parvenue et le train sauvé.

Fort heureusement le brave aiguilleur survécut, restant à jamais paralysé du bras droit. Quelle récompense pensez vous que la Compagnie ait offert à ce brave serviteur qui lui a évité un accident épouvantable et des centaines de mille francs d'indemnité ? De quel prix a-t-on payé ce bras perdu au service de la Compagnie ? — Zéro.

Si bien que Bareiller, dont le courage avait épargné la mort de je ne sais combien de personnes, sans compter le désastre matériel, fut obligé d'acquiescer la Compagnie. En première instance, un jugement lui accordait la somme de isoire de... cinq cent francs ! En appel, Bareiller a obtenu trois mille francs, ce qui vaut déjà mieux ; mais quel est donc le juge qui aurait sacrifié ses bras et risqué sa vie pour 3000 francs ?

THÉÂTRES



Célestins — Après avoir passé en revue à peu près tout son répertoire, M. Ravel a clos la série de ses représentations par deux comédies en 3 actes qu'il eût pu facilement nous épargner en jouant une ou deux fois de plus *Froufrou* ou le *Filleul de Pompi-gnac* à la place du *Garçon d'honneur* ou de la *Papillonne*, — les deux comédies en question.

Ce dernier ouvrage a déjà été représenté en son temps avec assez peu de succès, malgré sa marque d'origine. La *Papillonne*, en effet, a pour père M. Victorien Sardou, mais c'est du Sardou première main, — la mauvaise — car sauf quelques scènes auxquelles M. Ravel donne un peu d'animation, il n'y a guère dans tout le reste matière à intéresser le spectateur. Dam! MM. Gribouval et Henri, MM^{mes} Deschamps et Riquier — qui donnent la réplique au premier rôle, — ne sont pas de taille à relever la monotonie de la pièce.

Mais la *Papillonne* est encore un chef-d'œuvre à côté du *Garçon d'honneur* d'un M. Garant, auteur dramatique dont j'ignorais l'existence, et qui a dû, sans doute à un concours de circonstances extraordinaires, l'honneur d'avoir ses trois actes joués au Gymnase, je ne sais trop à quelle époque. Il est difficile de se figurer une comédie plus vide d'idées, à la pauvreté du fonds n'ant d'égalé que la pauvreté de la forme, où l'absence de caractères, d'intrigue, d'esprit, de style soit plus complète.

Le talent de M. Ravel est dépensé en pure perte dans un produit d'imagination aussi nul, aussi misérable.

Ajoutez que ces pièces, dont la durée doit être de deux soirées tout au plus, sont apprises pour l'amour de Dieu, mal s'es, et que le souffleur s'en donne à cœur joie, ce qui, du reste, doit l'amuser médiocrement.

La tenpérature a dit, il s'en faut que les dernières représentations de M. Ravel aient été aussi suivies que les premières. D'un autre côté, il est juste d'ajouter que malgré toute la sympathie acquise chez nous par cet artiste, une vingtaine de soirées suffisent largement pour satisfaire notre curiosité, d'autant mieux qu'avec M. Ravel nous sommes gens de revue, et que nous espérons l'applaudir encore longtemps.

J'ai retrouvé dans quelques comédies ou vaudevilles joués par M. Ravel, deux des nouvelles recrues des Célestins, que je n'avais pas revues depuis leurs débuts : ce sont MM. Gautier et Gribouval. A l'égard du premier, mon appréciation a été pleinement confirmée; M. Gautier est un gracieux qui pose éde quelques gestes, toujours les mêmes, et dont le jeu n'a ni distinction, ni finesse; — comme j'une premier comique, il est à cent coudes au dessous de son emploi.

Quant à M. Gribouval, dont j'aurais un peu mieux, il est peut-être plus mauvais second comique que M. Gautier mauvais premier. Ce sont là deux acquisitions qui, je le crains, feront peu honneur à notre scène.

L'Argus et Vert-vert poursuit le cours de ses biographies d'artistes, autrement dit, de ses incommensurables panegyriques. La présence, à Lyon, de M^{lle} Deschamps devait naturellement amener son tour.

Or, M. Ravel ayant écrit, il y a quelques années, la biographie de M^{lle} Deschamps, sa femme, *L'Argus* n'a eu qu'à la reproduire dans ses colonnes.

J'y remarque le passage suivant :

« Elle eut un début très-remarquable dans *Chevalier et une petite dame* : peu de temps après, *Ma Nièce et mon Ours* fut pour elle un nouveau succès.

« Le genre grivois du théâtre du Palais-Royal ne se prête guère ni ne comporte pas souvent de pièces et de rôles convenant à la nature élegante et distinguée de M^{lle} Deschamps; pourtant elle a su y conquérir une position digne de la FINESE et de la SUAVITÉ de son talent; les revues de chaque année ont presque toujours été pour elle un sujet de triomphe; et depuis peu la *Fête des loups*, la *Sensitiva*, *Jean Torgnolle*, *Si Pontoise le savait*, *J'invite le Colonel*, *Célestins*, *Les Amis des femmes*, le *Serment d'Honneur*, etc., etc., lui ont assigné une PLACE A PART, un RANG DISTINGUÉ parmi les CÉLÈBRES BRITÉS du théâtre. »

Comme vous le voyez, M. Ravel a la meilleure opinion du talent de M^{lle} Deschamps qui occupe un rang distingué parmi les célébrités du théâtre; — malheureusement, je ne crois pas que le public ait jamais ratifié ce jugement.

Allons, M. Ravel, aussi bon époux que bon comédien, c'est par là!

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

Nous laissons aux honnêtes gens le soin de qualifier le procédé de la Compagnie d'Orléans; et maintenant messieurs les employés, dévouez-vous, vous avez la mesure de la générosité des Compagnies de chemins de fer.

Messieurs les bouchers sont en butte en ce moment au mécontentement général. Alors que le détail se vend à vil prix, non seulement ils ne songent pas à abaisser le prix de la viande, mais encore ils éprouvent une satisfaction sensible à nous prévenir que l'an prochain, — vu le manque d'élèves, — les rosbifs attendront des prix tels que seuls les cumulards et les sénateurs à 30 000 fr. pourront s'en fourrer sous la dent.

Nombre de personnes partent de là pour réclamer de la part de l'autorité l'imposition d'une taxe municipale. Certainement, mesdames les bouchers abusent maintenant de la section que la sécheresse fait aux éleveurs de bestiaux; il est incontestable que les marchands de côtelettes et de gigots résistent de jolis petits bénéfices, mais qu'y faire?

La première condition des transactions commerciales, — quelle que soit leur nature, — c'est-elle pas la liberté? L'autorité a-t-elle le droit de fermer un industriel quelconque à limiter ses profits et à ne pas dépasser un tant pour cent?

Peut-on dire au cordonnier : le veau se vend tel prix, donc vous coterez vos souliers à tel taux? Peut-on obliger le marchand de pommes de terre à livrer sa marchandise avec un bénéfice convenu?

Si l'on admettait l'intrusion de l'autorité dans les opérations commerciales, il faudrait réglementer cent industries, et pour Dieu! le gouvernement nous réglemente assez.

Le seul remède est dans la concurrence. Fondez des boucheries, aidez à la création de nouveaux étoux; fertilisez par la publicité, le crédit ou d'autres moyens, ceux qui voudront tenter la chance de vous nourrir à meilleur compte, et laissez l'autorité tranquille.

Dimanche prochain 10 juillet, grand festival en musique à Neuville sur Saône, sous la direction de M. Emile Guimet que la réputation d'Orphée empêche décidément de dormir.

Quarante sociétés chorales ou instrumentales se sont rendues avec empressement à l'appel du jeune et sympathique organisateur de la plupart de nos concours musicaux, et s'il n'en vi ni pas davantage, c'est qu'on ne pourrait pas faire entrer un musicien de plus dans les hôtels et les auberges de Neuville.

La cérémonie sera présidée par M. Laurent de Ribé, connu généralement sous le nom de grand maître des Opérations de France, et la Compagnie P. L. M. ne manquera pas ce jour-là de voyageurs à faire dérailler.

Un aimable et excellent homme, M. Charles Fraisse, membre de l'Académie de Lyon et bibliothécaire au Palais des-Arts, est mort il y a quelques jours, emportant avec lui cette réputation rare de ne pas laisser un ennemi.

M. Charles Fraisse était le père de M. Armand Fraisse le très spirituel chroniqueur théâtral du *Salut Public*, dont les articles malheureusement, se font de plus en plus rares.

Il faudrait être un méchant homme, même un véritable Ollivier, pour ne pas venir dédier ce volume au brave Labaume.

Telle est la délicatesse que le marchand d'olives, Sarrazin, a inscrite en tête du volume de poésies nouvelles, dont il nous a fait hommage.

Ce volume est intitulé *Fruits divers*: espérons qu'il aura comme son aîné les *Fruits verts*, la bonne fortune de voir épuiser complètement son édition : chose rare en poésie.

Le père Sarrazin, particularité bizarre, a une ressemblance frappante avec Emile Ollivier, ce dont il est médiocrement satisfait, car cette ressemblance, nous a-t-il dit, indispose contre lui beaucoup de consommateurs. — Cela se comprend.

MM. Emile Pereire, Isaac Pereire, G. Allié et Cie, viennent de recevoir en pleine potrine un arrêt de la Cour impériale de Paris dont les *attenda* ne sont pas précisément bourrés d'œuvres à l'encontre de ces honnêtes administrateurs du Crédit mobilier.

Seulement, nous nous expliquons mal la

conclusion de cet arrêt. — Il dispose que tous les souscripteurs originaires des actions de la 2^e série, recevront à titre d'indemnité une somme fixe de 100 fr.

Or, combien en reste il de ces souscripteurs originaires?

Peu ou point, car il est bien évident que ces messieurs auront pris la précaution de se débarrasser de leurs titres, aussitôt qu'ils les ont vu descendre au dessous du pair.

Il en résulte que la grande majorité des actions du Crédit mobilier se trouve entre les mains de tiers acquéreurs qui n'ont pas droit à un centime de dédommagement d'après l'arrêt; — d'où il suit que l'indemnité accordée est à peu près illusoire, et que les véritables intéressés, suivant une expression peu noble mais expressive, peuvent continuer à se brosser le ventre.

Décidément la pluie ne veut pas de nous, et les quelques gouttes que nous avons vu tomber jeudi matin ont à peine abattu la poussière.

— Pouvez-vous expliquer, demandais-je à un savant de ma connaissance, pouvez-vous expliquer les causes de cette sécheresse dont les vignes eux-mêmes commencent à se lasser?

— La raison en est bien simple, m'a-t-il répondu, c'est que le Ciel s'est étonné pour cette saison à la Compagnie des Eaux.

Le bruit avait couru de la démission de M. Chevandier de Valromme, mais il parait que notre ministre de l'intérieur refuse de lâcher son portefeuille, sous le prétexte que son fameux cheval et lui ne font qu'un.

Dam! puisqu'il est *sans torts*, cet homme! Pour les *oui* plébiscitaires : centaure.

HECTOR PERIÉ.

LA CAVALCADE DU BUDGET

L'autre jour nous avons ouvert le *Journal Officiel*, où se trouvait le rapport de M. Chesnelong sur le budget de 1870.

A première vue, cela ne paraît pas effrayant. Cela ne vous épouvante pas. Il vous a un petit air timide et innocent ce budget, qu'on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Il dissimule sa grosseur, son énormité, sa rotundité, son obésité, sous de petites lettres minuscules, sous de petits chiffres pas plus haut que ça.

Les millions et les millions se suivent, se ressemblent, se rassemblent, s'accablent, mais il tiennent si peu de place, mais ils sont écrits en caractères si fins, si déliés, si maigres; il faudrait quasiment une loupe pour les lire...

Aussi après un moment d'attention soutenue, après vingt minutes passées à déchiffrer ses lettres microscopiques, après que le regard est demeuré fixe sur ces longues colonnes du *Journal Officiel* serrées, pressées, compactes, où les unités, les dizaines, les centaines, semblent grouiller comme une fourmilère, — il vous prend une sorte d'éblouissement, de papillotage. Les yeux se mouillent, les paupières battent, le regard se trouble, et tout ce fouillis de nombres et de lettres, prend aussitôt des proportions énormes; par une singulière illusion d'optique, les chiffres grandissent s'animent, se pe soufflent... Les 1 revêtent des chapeaux emplumés, les 2 des casques épanachés, les 3 portent des sabres ou des fusils, les 4 se font rouler en carrosse. Les 5 s'enveloppent dans des robes fourrées d'hermine les 6 se coiffent d'une mitre, les 7 d'un chapeau à claque, les 8 portent des clefs dans le dos, les 9 sont en bas de soie et en culottes courtes, les 0 ont des habits de sénateurs...

Puis la vision s'accroît, le rêve se poursuit, les orilles elles-mêmes se mettent de la partie : on entend des bruits vagues, des roulements de voitures, des piétinements de chevaux, des sonneries de trompettes, et alors défient sous vos yeux dans une cohue, dans un désordre, dans une bousculade indescriptibles...

Le ministère de la guerre avec ses huit cent mille hommes, ses uniformes dorés, souta-

chés, guillochés, ses fusils, ses sabres, ses épaulètes, ses canons, ses chevaux, ses moustaches, ses chasseurs, ses lanciers, ses busards, ses dragons, ses cuirassiers, — tirant à sa suite la garde Impériale, grasse, fraîche, dodue, bien portante, la mine réjouie et l'air satisfait criant à tue-tête : Vive l'empereur!

Brrou! quel tapage, quelle poussière, quel encombrement! Et pourquoi grand Dieu, puisque nous ne partons pas contre la Prusse?

Le ministère des affaires étrangères avec ses carrosses de gala, ses diplomates guindés et bridés dans leur cravate, ses secrétaires d'ambassade mu-qués, frisés, pomponnés, et son énorme liasse de notes diplomatiques vides comme une outre gonflée d'air.

Le ministère de la justice avec sa longue file de magistrats marchant au pas et à l'œil, le regard fixé sur un tableau où est inscrit ce mot magique AVANCEMENT, et dissimulant parfois sous des robes noires ou rouges des pantalons trop courts ou des habits rapés.

Le ministère de la maison de l'empereur avec ses chambellans, ses cochers, ses chiens, ses chevaux, ses piqueurs, ses valets poudrés, ses maîtres de cérémonie, etc., tout cela brodé, argenté et doré sur chaque manche.

Derrière et devant un contraste pénible,

Le ministère de l'Instruction publique avec son cortège d'instituteurs, pauvres, malades, malingres, — avec ses retraités de trente sept fraises cinquante, qui pourraient prendre pour devise : *Dépôt de mendicité*.

Le ministère des Beaux-Arts avec les molets de M. Maurice Richard et la croix de M. Courbet, à la recherche d'une boutonnière.

Le ministère de l'intérieur avec ses préfets, ses sous-préfets, ses secrétaires-généraux, ses maires, ses adjoints aînés comme des soldats à la parade, l'œil à quinze pas devant eux et le petit doigt sur la couture du pantalon :

Et puis je vois une main longue et sale
C'est la police et ses comptes courants.

Le ministère des finances avec ses percepteurs, ses receveurs, ses collecteurs, ses inspecteurs et sa bande d'huissiers, *nigrum agmen*...

Après, la *Marine*, puis le *Commerce*, puis l'*Agriculture*, puis le *Conseil d'Etat*, etc., etc.

Enfin derrière, tout-à-fait derrière, au milieu d'un nuage de poussière, un char immense, haut comme un clocher, large comme dix milles, posant sur ses flancs cette inscription gigantesque : DEUX MILLIARDS TROIS CENT MILLE FR. — et tiré à peine à l'aide de quelques milliers de campagnards, de bourgeois et d'ouvriers, — pendant qu'un monsieur commodément et confortablement installé sur le siège bien suspendu, dûment rembourré et capitonné, excite son attelage de la voix et du geste :

— Hé! à bas! mon bourgeois, il me semble que vous vous négligez, v'lan un coup de fouet sur les reins, pour vous donner du courage.

— Hardi, mon bonhomme d'ouvrier, ton trait n'est guère tendu, que je te chatouille légèrement les côtes.

— Hue, brave paysan, un peu de nerf! là, ça y est; ah la bonne heure, il suffit de faire claquer la pointe...

Et le char s'avance cahin, cahin, cahoté, cahotant, embourbé parfois dans les ornières, mais marchant tout de même, grâce aux efforts et à la vigueur de ceux qui le traitent.

Voilà ce que nous avons vu, voilà le spectacle qui nous est apparu entre les lignes pressées et serrées du rapport de M. Chesnelong, derrière ces petits chiffres si rétrécis, si modestes de taille et d'allure... Il est vrai que ce n'est qu'une illusion, une hallucination, un rêve.

La discussion du budget, appuyée sur les votes de la majorité, va nous montrer incessamment que ces chiffres sont bien réellement aussi minces, aussi exigus, aussi innocents qu'ils le paraissent dans les colonnes de l'*Officiel*, que notre prétendu char embourbé est une légère carriole marchant comme sur des roulettes; que nous ne cherchons au long fouet est le plus aimable des hommes, et que nous devons tous chanter sur l'air connu :

Ah! ah! ah! qu'il est donc beau
Le posillon de L. n. m. au eau, eau!
Ah! ah, ah! qu'il est donc beau
Le posillon de L. n. m. au eau!

J. B.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

TROUSSEAUX

LYON 9, Rue Impériale, 9 LYON

LAYETTES

GRANDE MISE. EN VENTE DE TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE, MOUCHOIRS, RIDEAUX, LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE ET BONNETS

Profitant toujours des moments les plus favorables et opérant *spécialement* et avec d'énormes capitaux, sur les TOILES, BLANC et LINGERIE, cette Maison attire à elle toutes les bonnes affaires. Elle s'assure ainsi le double plaisir d'obtenir des différences considérables sur les prix et de vendre *meilleur marché que qui que ce soit*, tout en assurant la parfaite qualité des marchandises.

On ne saurait trop vivement engager les acheteurs à visiter ces assortiments uniques et à profiter de leurs nombreux avantages que cette Maison ne cesse d'offrir.

Mise en Vente d'Affaires exceptionnelles en
GRANDS ET PETITS RIDEAUX, BRODÉS, BROCHÉS, GUIPURES
Occasions pour Ameublements de Maisons de campagne

Nota. — Tout achat fait dans les Magasins de la Grande Maison de blanc AU BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est ANNULÉ, toute Marchandise qui a cessé de plaire est ECHANGÉE ou REMBOURSÉE, au gré de l'acheteur.

LA PETITE PRESSE publie en ce moment
LES BAS FONDS DE PARIS

Par Constant Guérault.

Rien d'aussi terrifiant n'a été écrit jusqu'à ce jour.

Le même Journal vient de commencer des *Chroniques* de TONY REVILLON sur les ouvriers en France et notamment de Lyon.

AVIS IMPORTANT A MM. LES TAILLEURS

et prière de se le communiquer

A partir du 10 juillet 1870 au 10 octobre suivant un cours de coupe pour vêtements d'hommes, dames et enfants, sera donné par un des plus émérites professeurs de coupe, reconnu tel et approuvé par la grande Société philanthropique des maîtres tailleurs, le seul à Lyon qui possède ce titre. La séance sera donnée de midi à 4 heures et de 9 à 10 heures du soir, au prix de 50 francs. Après ce laps de temps, le prix sera porté à 100 francs.

Leçons particulières chez lui ou à domicile.

Il coupe également tous genres de modèles ou vêtements, et il se charge de faire confectionner sous sa direction afin de mieux expliquer sa méthode.

Les Maisons qui ont besoin de bons coupeurs n'ont qu'à s'adresser à lui, rue Confort, 22, au 3^{me}.

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIERES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIÈRE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (83-12)

35 Ans de Succès

ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné

pour la parfaite guérison des

MALADIES SECRÈTES

Faiblesse des organes, Pertes, Abscesses, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.

Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant *dépuratif* le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.

Expéditions par correspondances

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

QUINA-VERMOUTH

Produit hygiénique, breveté s. g. d. g.

de **FILLION** neveu

MAISON FONDÉE EN 1825

Rue Gasparin, 5 et 9, LYON

Ce produit contient tous les principes toniques du QUINA et constitue en outre un excellent fébrifuge. Composé de plantes salutaires, il forme aussi un excellent appétitif.

Exiger le cachet sur la bouteille, et sur l'étiquette la signature de **FILLION** neveu.

30 ANS DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

Infailible **PENDANT LES CHALEURS** contre les Indigestions, les Maux d'Estomac, de Nerfs, de Tête et contre la Diarrhée. — C'est un préservatif puissant contre les Affections cholériques.

Moyennant quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.

Dépot dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (126)

ELIXIRS PUY

N° 1 et N° 2

L'Elixir N° 1 guérit radicalement toutes les maladies de poitrine, d'estomac, aigreurs, crises, crampes, gastrites, vomissements, crachements de sang, perte d'appétit, oppression et maladies intestinales, guérit aussi les enfants par l'expulsion des vers.

L'Elixir N° 2 est un *dépuratif* puissant pour purifier le sang de toute acreté et humeur, tels que rhumatismes de toute nature, dartres vives et de la peau, maladies secrètes, anciennes et contagieuses, sans laisser aucun reste du virus.

Dépôts principaux chez PUY, inventeur, rue Neuve-des-Charpennes, 41, il reçoit tous les jours de 3 heures à 8 heures du soir, — chez VILLOU, son gendre, herboriste, petite rue de Cuir, 10 (Croix-Rousse), — PUY fils, herboriste, rue Sully, 51 (Brotteaux) — DECHENAU, pharmacien-préparateur, rue Ferrandière, 42, — DUCLOUX, herboriste, rue de l'Angile, 1.

On peut s'en procurer chez tous les pharmaciens et herboristes et dans toute la France. — En flacons de 2 f., 3 f. 50 et 6 f.

HERNIÉS

Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (68-13)

JAMBONS DE STRASBOURG

MAISON LOBSTEIN

Les soins constants des salaisons et du fumage des jambons de cette maison, lui ont acquis une réputation méritée.

Seule, elle offre à la consommation, à partir du mois de mai, des Jambons salés en glacière, d'une qualité incontestablement supérieure à ceux préparés dans les mois d'hiver, dont la conservation pour la vente d'été ne réussit pas toujours.

SE TROUVENT

Dans les principales Maisons de Charcuterie et de Comestibles de Lyon

Chaque Jambon porte le nom **LOBSTEIN** Strasbourg

AVIS AUX LYONNAIS
qui vont à Paris

THIERRY, photographe 41, Rue de la Chaussée-d'Antin
Se charge de faire leur Binette (134)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons (134)

SOMMIERS-MODÈLES

Couchers économiques, s. g. d. g. (Albums-Tarifs franco)

LAURENT, Fabricant

QUAI TILSITT, 6 | QUAI St-ANTOINE, 17

LYON

Magasin de vente à Paris, AU PETIT St-THOMAS, 33, rue du Bas

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une Ressemblance garantie
tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1

LYON

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée, par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à M. MICHON, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)